

2020 - Accès à la Qualification aux métiers de L'animation socio-culturelle

Cette formation de pré-qualification est destinée à

- La connaissance du secteur professionnel de l'animation.
 - La connaissance du métier d'animateur et l'acquisition de compétences professionnelles.
 - La réalisation d'un projet aura pour but de vous mettre en situation d'animateur de votre projet professionnel
 - Préparer votre entrée en cursus qualifiant comme un CQP Animateur Péricolaire ou un CPJEPS ou préparation aux exigences préalables à un BPJEPS Spécialité « Animateur »
- Passage du PSC1, d'une session BAFA théorique ou approfondissement

Statut des stagiaires et financement de la formation :

➔ Financement de la formation par le Conseil Régional Ile de France
Les jeunes accueillis ont le statut de stagiaires de la formation professionnelle (avec possibilité d'obtenir une rémunération de l'ASP).

Objectifs de la formation :

- Etre capable de communiquer dans les différentes situations de la vie professionnelle
- Etre capable de préparer et animer une séance, gérer un groupe
- Etre capable rechercher des informations, de confirmer son objectif professionnel
- Etre capable d'animer des activités de loisirs, de s'adapter et évaluer son public et son action
- Etre capable de justifier des exigences préalables requises pour accéder à la formation du BPJEPS Animateur choisie
- Etre capable de rechercher une structure pour la période de formation, promouvoir sa candidature dans le cadre d'une entrée en formation certifiante, d'un contrat d'apprentissage par exemple,

Aptitudes requises et conditions d'entrée :

- Etre demandeur d'emploi (public prioritaire sans qualification professionnelle) ou être inscrit à une Mission Locale
- Demander une prescription auprès de votre mission Locale ou du Pôle Emploi
- Justifier d'une réelle motivation pour l'encadrement de public
- Avoir et/ou pratiquer une ou plusieurs activités de loisirs
- Avoir une première expérience dans l'animation salarié ou bénévole
- Avoir des capacités d'expression écrite et orale

Vous devez réussir les tests de sélection comprenant :

- ✓ Des épreuves écrites
- ✓ Un entretien de motivation

Dates de la formation :

Du 6 avril 2020 au 31 août 2020
Session à Juvisy

Durée de la formation

200 heures en centre
115 heures en alternance minimum

Modalités d'inscription :

Vous pouvez télécharger le dossier sur
notre site : www.campus-leolagrange.org

les dossiers d'inscription sont à envoyer
par courrier, UNIQUEMENT à l'adresse
suivante

Campus Léo Lagrange
150 Rue des Poissonniers
75883 PARIS Cedex 18
Tel : 01 53 09 00 45

Coût de la formation :

**Formation prise en charge par le Conseil
Régional Ile de France**

Entrée /Sortie permanente

**Information Collective/Sélection des
candidats :**

MERCREDI 11 MARS 2020 à 10h00
Ou
JEUDI 19 MARS 2020 à 10h00
ou
MERCREDI 25 MARS 2020 à 10h00

Lieu de formation :

Campus Léo Lagrange
5 avenue de la république 91260 JUVISY

Contact Mail :

alix.moncourt@campus-leolagrange.org
ou ☎ 01 53 09 00 45